

## Position de base de l'Alliance Climatique Suisse



L'Alliance climatique suisse s'engage pour une politique climatique ambitieuse, juste et porteuse d'avenir. La Suisse doit contribuer une part équitable à la réalisation de l'accord de Paris et fixer sa politique en fonction des données scientifiques.

Les associations membres et partenaires et leurs représentant-e-s au comité reconnaissent l'urgence de la crise climatique mondiale et exigent que la Suisse :

1. conformément au principe de précaution, joue sa part pour limiter le réchauffement à 1,5°C ;
2. conformément au principe du pollueur-payeur, soutienne les régions les plus pauvres, très impactées par les changements climatiques.

Les associations membres et partenaires et leurs représentant-e-s au comité reconnaissent en outre les objectifs complémentaires de l'accord de Paris, dans les domaines des droits humains, du droit au développement et la biodiversité, ainsi que l'agenda 2030 ratifié par l'ONU avec les 17 objectifs du développement durable (ODD). Cependant l'Alliance climatique concentre ses efforts sur les questions et projets directement liés au climat.

Les exigences politiques concrètes à la Suisse (confédération, cantons, communes et institutions) sont régulièrement mises à jour, la dernière fois en 2016 dans le « [Masterplan climat. mettre en œuvre l'accord de Paris](#) ». Ces exigences concernent des mesures internes et à l'étranger. Il est attendu des membres qu'ils/elles soutiennent ces exigences politiques.